

Paris, le 21 mai 2019

Madame la garde des Sceaux,

Le mardi 16 avril 2019, le journal « Les Echos » évoquait le projet du Président de la République de supprimer l'Ecole nationale de la magistrature et de la fusionner dans une « grande école du service public ». En l'absence d'information sur votre position à ce sujet, nous avons adressé le 19 avril 2019 à l'ensemble des magistrats un message intitulé « Suppression de l'ENM : attention, un train peut en cacher un autre », dans lequel nous évoquions notre crainte de n'être en présence que d'un épouvantail destiné à rendre plus présentable une fusion partielle sous la forme d'un tronc commun avec l'ENA et d'autres écoles de service public.

Aujourd'hui, nous avons appris dans les journaux que Frédéric Thiriez, choisi par le Président de la République pour mener la réflexion sur la réforme de la haute fonction publique, envisageait notamment de soumettre les futurs magistrats à un tronc commun d'enseignement d'un an avec des corps aussi divers que les ingénieurs de l'armement ou les directeurs d'hôpitaux, dans le cadre d'une « grande école du service public ».

Nous contestons vivement ce projet, qui entend diluer la culture d'indépendance développée à l'ENM, dans une « culture de l'Etat » ignorant – ou pire, faisant mine d'ignorer – que le rôle du magistrat n'est pas d'appliquer la politique de l'État mais de protéger les libertés, y compris contre l'État. Cette logique est d'autant plus déplacée que l'ENM forme d'ores et déjà les futurs magistrats aux enjeux des institutions publiques et de la société civile à la régulation desquelles ils seront amenés à participer.

Plus encore, les présupposés avancés par Frédéric Thiriez apparaissent totalement hors de propos au regard de la réalité de l'ENM.

En effet, si la diversité du recrutement au titre du premier concours reste perfectible à nos yeux, l'ENM fait bien mieux en la matière que les autres écoles visées, notamment du fait de ses classes préparatoires intégrées. Surtout, la diversité des modes d'entrée dans la magistrature permet chaque année le recrutement de plusieurs dizaines de profils aux expériences professionnelles très diversifiées (deuxième et troisième concours, concours

complémentaires, recrutements sur le fondement de l'article 18-1 de l'ordonnance du 22 décembre 1958, intégrations directes...).

De la même manière, l'insuffisante mobilité pendant la formation, le tropisme parisien et l'absence de contact avec le terrain dénoncés par Frédéric Thiriez sonnent totalement faux concernant l'ENM. Est-il vraiment nécessaire de rappeler que la grande majorité des 31 mois de formation des futurs magistrats est effectuée sur le terrain, sur l'ensemble du territoire, en juridiction mais aussi en stage auprès de professionnels en lien avec les services judiciaires (avocats, services de police et de gendarmerie, huissiers de justice, établissements pénitentiaires ...) et en stage extérieur ?

A ce titre, l'absurdité de l'application à l'ENM de la proposition avancée par Frédéric Thiriez devient flagrante lorsqu'on se demande quelle partie de la déjà très dense, très spécialisée et très longue formation professionnelle des futurs magistrats devra être supprimée pour laisser la place à un tronc commun généraliste au point de pouvoir être partagé avec des corps d'administrateurs et des corps d'ingénieurs.

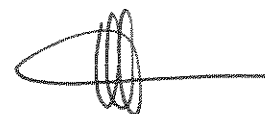
Une telle ignorance des enjeux et de la réalité de la formation des magistrats nous sidère et nous fait craindre le pire.

N'y a-t-il pas déjà suffisamment à faire pour répondre aux difficultés d'une institution judiciaire exsangue, avant de s'attacher à dégrader ce qui fonctionne de manière satisfaisante ?

Nous nous interrogeons sur votre position quant à ces projets sur lesquels vous ne vous êtes pas encore officiellement exprimée alors qu'ils mettent en cause l'essence-même du métier de magistrat et du rôle de l'autorité judiciaire.

Dans ce contexte, nous demandons par le présent à vous rencontrer en urgence afin d'évoquer cette question avec vous.

Nous vous prions de croire, Madame la garde des Sceaux, en l'expression de nos respectueuses salutations.



Katia Dubreuil  
Présidente